

Merci de bien vouloir :

- **Couper vos micros** pendant la présentation
- **Couper votre caméra** pendant la présentation
- **Utiliser le chat** pour les questions ou **les poser oralement à la fin de la présentation**



Coaching Doctoral Networks: Atelier Consortium

Septembre 2021 - Partie 1: Ateliers thématiques

Point de Contact National Horizon Europe pour les Actions Marie Skłodowska-Curie

a. Les pays

- **Etats membres :**

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

- **Pays associés :**

Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Iles Féroé, Islande, Israël, Moldavie, Monténégro, Norvège, ancienne République de Macédoine, Royaume-Uni, Serbie, Tunisie, Turquie, Ukraine.

- **Pays tiers :** tous les autres pays



Breaking News du 30/09/2021 : L'Islande et la Norvège sont officiellement pays associés (cf. [article](#)).

Nota Bene : La Suisse fait partie des **pays tiers** pour l'appel à propositions 2021 et ne pourra participer qu'en tant que **partenaire associé**.

Plus d'information



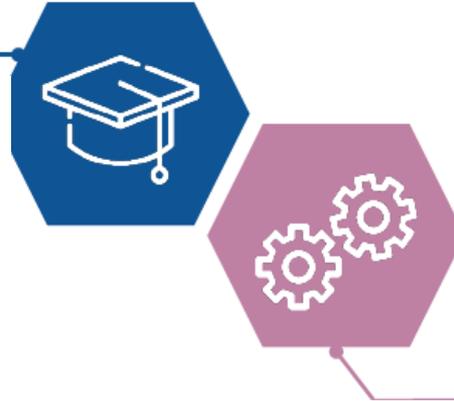
Qui peut participer ? (1/2)

b. Les secteurs

Secteur académique

- Établissements d'enseignement supérieur publics ou privés
- Organismes de recherche à but non lucratif publics ou privés
- Organisations internationales européennes de recherche (ex. CERN, EMBL, etc.)*

* Organisation internationale dont la majorité des membres sont des États membres ou des Pays associés et dont l'objectif principal est de promouvoir la coopération scientifique et technologique en Europe.



Secteur non académique

- Tout acteur socio-économique non inclus dans le secteur académique (ex. de la PME aux grandes entreprises, ONG, musées, hôpitaux, organisations internationales [ex. Nations Unies, OMS, etc.])



Avec quel rôle ?

	Bénéficiaire	Partenaire associé (ex organisation partenaire H2020)
Signature du Grant Agreement	✓	✗
Recrutement des doctorants	✓	✗
Formation et/ou accueil de doctorants	✓	✓
Participation au « <i>Steering Board</i> »	✓	✓
Reçoit le financement européen	✓	✗

Nombre minimum et profils des organisations participantes

Rôle dans le réseau	Regular Doctoral Networks	Industrial Doctorates (DN-ID)	Joint Doctorates (DN-JD)
Bénéficiaires	3	3 <u>Obligation</u> : 1 du secteur académique et 1 du secteur non académique	3 <u>Obligation</u> : 3 organismes aptes à délivrer un diplôme de doctorat
Partenaires associés	Pas de minimum		

Nota Bene :

- Pour tous : si aucun des bénéficiaires ne peut délivrer un doctorat, une université ou un consortium/groupe d'organismes universitaires/de recherche apte à délivrer un doctorat **doit être ajouté(e)** dans le projet en tant que partenaire associé ou partenaire associé lié au bénéficiaire.
- DN-JD : un organisme du secteur académique qui aurait transféré son droit à délivrer des diplômes de doctorat à un consortium/groupe d'organismes universitaires/de recherche auquel il appartient **reste éligible**.

Localisation des organisations participantes

Rôle dans le réseau	Regular Doctoral Networks	Industrial Doctorates (DN-ID)	Joint Doctorates (DN-JD)
Bénéficiaires	Au minimum 3 organismes localisés dans 3 Etats membres ou Pays associés différents dont <u>obligatoirement 1 dans un Etat membre</u> Au-delà, il est possible de rajouter des bénéficiaires supplémentaires localisés dans des Etats Membres, des Pays associés ou des pays tiers éligibles au financement européen (cf. <u>liste</u> p.13 et 14 du Guide Horizon Europe).		
Partenaires associés	Peuvent être localisés dans n'importe quel pays du monde (et de n'importe quel secteur)		

	Regular Doctoral Networks	Industrial Doctorates (DN-ID)	Joint Doctorates (DN-JD)
Max. personnes/mois	360 (10 doctorants)	540 (15 doctorants)	540 (15 doctorants)
Max. 40% du <u>budget</u> / pays	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Bénéficiaire / partenaire associé / partenaire associé délivrant un diplôme de doctorat	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Délivrance d'un diplôme double / multiple / conjoint	Optionnel	Optionnel	Obligatoire
Pré-accord pour un diplôme double / multiple / conjoint	Non applicable	Non applicable	Obligatoire
Encadrement conjoint des doctorants	Encouragé	Obligatoire (des deux secteurs)	Obligatoire

	Regular Doctoral Networks	Industrial Doctorates (DN-ID)	Joint Doctorates (DN-JD)
Inscription des doctorants dans un programme doctoral	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Séjour dans le secteur non académique	Encouragé	Obligatoire (50% du temps de recrutement des doctorants)	Encouragé
Secondment	≤ 1/3	≤ 1/3	≤ 1/3
Partenaires associés : lettres d'engagement	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire

- **Part A (en ligne) :**
 - Il faut encoder l'ensemble des organisations participantes : bénéficiaires, partenaires associés, partenaires associés liés aux bénéficiaires.
 - **Attention !** Il n'est plus possible de changer l'ordre des organisations participantes une fois renseignées.
 - Il n'est pas possible de renseigner une personne contact pour les partenaires associés.

- **Part B - Document 1 :**
 - Liste des organisations participantes
 - *“1.3 Quality and credibility of the training programme”*
 - *“2.1 Contribution to structuring doctoral training at the European level and to strengthening European innovation capacity”*
 - *“2.3 Suitability and quality of the measures to maximise expected outcomes and impacts, as set out in the dissemination and exploitation plan, including communication activities”*
 - *“3.1 Quality and effectiveness of the work plan, assessment of risks and appropriateness of the effort assigned to work packages”*
 - *“3.2 Quality, capacity and role of each participant, including hosting arrangements and extend to which the consortium as a whole brings together the necessary expertise”*

- **Part B - Document 2 :**
 - Section 4 - Participating Organisations
 - **Bénéficiaire** : une page maximum
 - **Partenaire associé / associé lié au bénéficiaire** : une demi-page maximum
 - Contenu du tableau :
 - Description générale des partenaires et des laboratoires
 - Rôle et engagement des personnes-clefs
 - Infrastructures
 - Projets antérieurs et actuels (dont les projets ITN H2020) pertinents pour la proposition
 - Publications, logiciels, ensemble de données, etc. pertinents pour le projet

- **Part B - Document 2 (suite) :**
 - Section 5 - Letters of commitment
 - Tous les **partenaires associés / associés liés aux bénéficiaires** doivent remettre une **lettre d'engagement** afin d'assurer leur rôle réel et effectif dans le réseau proposé
 - **Bénéficiaire** : une page maximum
 - Si une lettre manque, la participation dudit partenaire ne sera pas prise en compte
 - Une proposition pourra être pénalisée si un partenaire n'a pas respecté le template ou n'a pas donné suffisamment d'information afin de garantir son engagement dans le projet
 - DN-JD : tous les **participants** (bénéficiaires et partenaires associés / associés liés aux bénéficiaires) **délivrant un diplôme de doctorat** doivent remettre une **lettre de pré-accord** signée par un représentant légal pouvant engager l'organisme.

- **Complémentarité & implication**
 - Chaque participant a une vraie plus-value pour le projet
 - Les compétences proposées sont nécessaires pour le projet
 - Pas de participants fantômes ou de « copains »
- **Interdisciplinarité**
- **Intersectorialité**
 - Parmi les participants
 - Dans la formation proposée
- **Interactions fortes entre les partenaires et entre les doctorants**



Eugenia SHADLOVA



Morgane BUREAU

Portail français dédié à Horizon Europe :
www.horizon-europe.gouv.fr

Questions ?

pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr



Chloé RICHARD



Géraldine LEONARD

Notre page LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/pcn-amsc-fr/>